

### COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation du Conseil Municipal : 22 mars 2016

Nombre de conseillers : \* en exercice 19 \* présents 15 \* votants 16 dont 2 pouvoirs

L'an deux mil seize, le vingt-neuf du mois de mars, le Conseil Municipal de la Commune de Montournais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Michel Guignard, Maire.

Présents : Michel Guignard, Dominique Martin, Jean-Marc Durand, Annie Tétard, Carole Ripault, Bruno Billy, Michel Tricoire, Viviane Guédon, Antoine Bazin, Eric Turquand, Maryse Chabiron, Fabienne Barotin, Julie Touzot, Benoît Souchet, Mélanie Debu-Mulowsky.

Absents excusés : Bernadette Joslin, Marie-Luce David donne pouvoir à Dominique Martin, Jean-Jacques Martin donne pouvoir à Carole Ripault, Christophe Mercier.

Secrétaire de séance : Dominique Martin.

\*\*\*\*\*

#### N° 2016-21 : Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 24 février 2016

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve le compte-rendu du 24 février 2016.

#### N° 2016-22 : Vote des taux d'imposition 2016 : taxe d'habitation et taxes foncières

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée les taux d'imposition 2015 soit :

- Taxe d'habitation	18.01 %
- Foncier bâti	16.93 %
- Foncier non bâti	44.78 %

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité décide de ne pas modifier ces taux pour l'année 2016, les taux d'imposition 2016 seront donc les suivants :

- Taxe d'habitation	18.01 %
- Foncier bâti	16.93 %
- Foncier non bâti	44.78 %

Soit un produit résultant des taux pour 2016 de 511 497 euros.

#### N° 2016-23: Vote du compte administratif 2015 du budget Lotissement Bellevue

Le conseil municipal réuni sous la présidence de Monsieur Dominique Martin, Premier Adjoint au Maire, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2015 dressé par Monsieur Michel Guignard, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré, 1°) Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
<b>COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL</b>						
Résultats reportés	51 051.84 €			36 744.18 €		
Affectation 1068						
Opérations de l'exercice	51 051.84 €	51 051.84 €	51 051.84 €	51 051.84 €		
Résultats de l'exercice		0 €		0 €		0 €
Résultats de clôture	51 051.84 €			36 744.18 €		
Restes à réaliser						
Résultats définitifs	51 051.84 €			36 744.18 €	14 307.66 €	

2°) Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;

3°) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser

4°) Voté et arrêté les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

5°) \*reporte à l'excédent de fonctionnement au 002 RF la somme de 36 744.18 €

\* reporte au 001 Di la somme de 51 051.84 €

#### **N° 2016-24 : Vote du compte de gestion 2015 "Lotissement Bellevue"**

Après lecture du compte de gestion 2015 du Lotissement Bellevue, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité dont deux pouvoirs approuve et accepte le compte de gestion de l'exercice 2015 du budget "Lotissement Bellevue" établi par le comptable du Trésor.

#### **N° 2016-25 : Etude et vote du budget primitif 2016 du Lotissement Bellevue**

L'assemblée délibérante, après en avoir délibéré à l'unanimité dont deux pouvoirs approuve et vote le budget primitif 2016 qui s'équilibre comme suit :

- Dépenses et recettes de fonctionnement 91 443.16 euros
- Dépenses et recettes d'investissement 89 041.12 euros

#### **N° 2016-26 : Vote du compte administratif 2015 du budget assainissement**

Le conseil municipal réuni sous la présidence de Monsieur Dominique Martin, Premier Adjoint au Maire, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2015 dressé par Monsieur Michel Guignard, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1°) Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
<b>COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL</b>						
Résultats reportés	2 432.09 €			126 117.01 €		
Affectation 1068		2 432.09 €				
Opérations de l'exercice	36 622.80 €	20 030.95 €	31 514.20 €	46 803.05 €		
Résultats de l'exercice	16 591.85 €			15 288.85 €	1 303,00 €	
Résultats de clôture	19 023.94 €			141 405.86 €		
Restes à réaliser	19 741,20 €					
Résultats définitifs	38 765.14 €			141 405.86 €		102 640.72 €

2°) Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;

3°) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser

4°) Voté et arrêté les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

5°) \*reporte à l'excédent de fonctionnement au 002 RF la somme de 102 640.72 €

\* reporte au 001 Di la somme de 19 023.94 €

\* affecte au 1068 RI la somme de 38 765.14 €

#### **N° 2016-27 : Vote du compte de gestion 2015 "assainissement"**

Après lecture des comptes de gestion 2015 de l'assainissement, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité dont un pouvoir approuve et accepte le compte de gestion de l'exercice 2015 du budget "assainissement" établi par le comptable du Trésor.

#### **N° 2016-28 : Etude et vote du budget primitif 2016 Assainissement**

L'assemblée délibérante, après en avoir délibéré à l'unanimité dont un pouvoir approuve et vote le budget primitif 2016 qui s'équilibre comme suit :

- Dépenses et recettes de fonctionnement 154 190.72 euros
- Dépenses et recettes d'investissement 172 315.14 euros

**N° 2016-29 : Vote du compte administratif 2015 du budget communal**

Le conseil municipal réuni sous la présidence de Monsieur Dominique Martin, Premier Adjoint au Maire, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2015 dressé par Monsieur Michel Guignard, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré, 1°) Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
<b>COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL</b>						
Résultats reportés	49 822,96 €			277 640,36 €		
Affectation 1068		229 194,96 €				
Opérations de l'exercice	658 966,35 €	411 837,55 €	721 920,98 €	1 077 498,81 €		
Résultats de l'exercice	247 128,80 €			355 577,83 €		108 449,03 €
Résultats de clôture	296 951,76 €			633 218,19 €		
Restes à réaliser	59 838,00 €	49 530,00 €				
Résultats définitifs	307 259,76 €			633 218,19 €		325 958,43 €

2°) Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;

3°) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser

4°) Voté et arrêté les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

5°) \*reporte à l'excédent de fonctionnement au 002 RF la somme de 325 958, 43 €

\* reporte au 001 DI la somme de 296 951, 76 €

\* affecte au 1068 RI la somme de 307 259, 76 €

**N° 2016-30 : Vote du compte de gestion 2015 Commune**

Après lecture des comptes de gestion 2015 de la commune, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité dont un pouvoir approuve et accepte le compte de gestion de l'exercice 2015 du budget commune établi par le comptable du Trésor.

**N° 2016-31 : Etude et vote du budget primitif 2016 communal**

L'assemblée délibérante, après en avoir délibéré à l'unanimité dont deux pouvoirs approuve et vote le budget primitif 2016 qui s'équilibre comme suit :

- Dépenses et recettes de fonctionnement 1 369 764,43 euros
- Dépenses et recettes d'investissement 1 015 164,76 euros

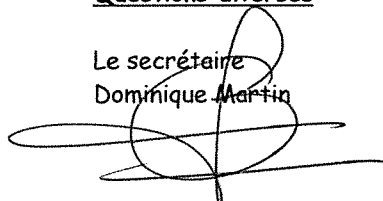
**N° 2016-32 : Bail du café**

Monsieur le maire explique que les gérants du café souhaitent s'installer dans le logement dès le 1<sup>er</sup> mai 2016. Monsieur le maire propose donc que la location du logement commence dès le 1<sup>er</sup> mai 2016, la location du café commencera le 1<sup>er</sup> juillet 2016.

Le conseil municipal à l'unanimité dont deux pouvoirs accepte la proposition de Monsieur le maire et l'autorise à signer le bail.

**Questions diverses**

Le secrétaire  
Dominique Martin



Le Maire,  
Michel Guignard

